



# Procès-Verbal

## Commission Régionale d'Appel Règlementaire

### RELEVÉ DE DÉCISION

#### REUNION DU 19 AVRIL 2022

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football :

Présents : Serge ZUCHELLO (Président), Bernard BOISSET, Pierre BOISSON, Michel GIRARD, André CHENE (Secrétaire), Christian MARCE et Jean-Claude VINCENT.

Assiste : Manon FRADIN.

#### AUDITION DU 12 AVRIL 2022

**DOSSIER N°20R** : Appel du F.C. CHATEL GUYON en date du 21 mars 2022 contre une décision prise par la Commission Régionale des Règlements lors de sa réunion du 15 mars 2022 ayant donné match à rejouer.

Rencontre : COTE CHAUDE SP. / F.C. CHATEL GUYON (Seniors Régional 2 Poule B du 13 mars 2022).

La Commission Régionale d'Appel, vidant son délibéré,

- **Infirme la décision prise par la Commission Régionale des Règlements lors de sa réunion du 15 mars 2022 et décide d'entériner le score acquis sur le terrain.**

**ATTENTION** : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier électronique ultérieurement.

